

**Nombre  
de conseillers :**  
En exercice : 13  
Présents : 08  
Votants : 11  
Absents : 5  
Exclus : 00

## **Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 21 Février 2020**

De la commune NEUVILLE-BOSC  
Séance Ordinaire du 21 Février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 Février 2020 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Annie LEROY, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BLOSSIER, BONNIN, LEROY, LESCA.

Mrs CATTELOIN, DOMENGE, GOMES DA COSTA et LECOQ.

**Absents excusés** : Mesdames LEJEUNE et PINEL, Messieurs DESPRETZ, LEJEUNE et RICHET.

Pouvoirs : Madame LEJEUNE donne pouvoir à Madame LEROY – Monsieur DESPRETZ donne pouvoir à Madame BLOSSIER - Monsieur LEJEUNE donne pouvoir à Monsieur CATTELOIN.

**Secrétaire de séance** : Madame LESCA Marie-Christine.

Ouverture de séance : 20h05.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 Décembre 2019, préalablement porté à la connaissance des Conseillers Municipaux par mail, est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I/ Création d'un emploi permanent à temps non complet :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mutation externe au 04 Mai 2020 signifiée par Caroline ROBERT, adjoint administratif principal de seconde classe, mutation actée par lettre recommandée avec accusé réception.

Elle requiert l'autorisation des élus pour mettre en œuvre la procédure de remplacement de son poste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **II/ Questions diverses :**

Rien n'est à noter.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.**

**Madame Le Maire remercie les membres du Conseil de leur présence.**

